

*Initiatives ministérielles*

qu'ils se verraient imposer une amende pour avoir obstrué la voie publique.

Qu'est-ce qui était en jeu ici? En fait, deux navires attendaient d'entrer dans le port et une dizaine d'autres devaient traverser le canal au cours du week-end. Une poignée de personnes ont donc décidé de paralyser complètement toute cette activité économique. Elles allaient dire ceci: «Vos navires ne peuvent pas entrer ni sortir parce que nous n'arrivons pas à conclure une entente ou parce que notre syndicat n'arrive pas à s'entendre avec le Conseil du Trésor.»

Je désapprouve totalement ce genre de conduite. À part cela, des producteurs m'ont téléphoné pour me dire que de leurs produits étaient bloqués au pont et qu'ils ne pouvaient pas les faire passer à Niagara Falls, Fort Érié et Détroit, de telle sorte que les fruits étaient en train de pourrir dans les conteneurs. Des fabricants m'ont appelé pour me dire que de leurs marchandises étaient bloquées dans des conteneurs aux douanes de la région de Toronto-Hamilton. Ces fabricants ont dit qu'ils devraient fermer leurs portes si ces conteneurs ne sont pas débloqués.

La General Motors achemine des pièces par air à l'aéroport d'Oshawa. Un fabricant de Burlington m'a appelé pour me faire savoir que s'il n'obtenait pas les marchandises nécessaires, la Ford Motors devrait fermer deux chaînes de montage à Talbotville et une autre à Michigan, lesquelles fabriquent un modèle Ford particulier.

Ce ne sont là que quelques cas qui sont survenus dans ma région. Quand on se transporte maintenant à l'autre bout du pays et qu'on voit ce qui se passe chez les céréaliculteurs de l'ouest du Canada, on commence à constater les effets dévastateurs de la grève sur les milieux agricoles. Ces gens-là ne peuvent pas faire grand-chose pour pallier à la situation.

Nous subissons les pressions des fabricants, des agriculteurs, des grossistes et des détaillants qui nous disent de régler cette affaire au plus vite. Ils nous disent de légiférer le retour au travail, si nous sommes incapables de parvenir à un accord, sinon nous serons plongés dans une grave crise.

Le gouvernement a négocié avec l'AFPC pendant 90 jours, soit 60 jours de négociation proprement dite et 30 jours de conciliation. On en est venu à un accord avec quatre unités de négociation de la fonction publique, et plusieurs autres se prononceront d'ici quelques jours. Nous estimons avoir négocié de bonne foi et avoir tout mis en oeuvre pour régler cette affaire.

Je dois vous dire que si nous ne parvenons pas à un accord, la loi sera adoptée et les fonctionnaires devront rentrer au travail avec les augmentations prévues de zéro, trois et trois.

Il y a eu un malentendu. Je ne dirai pas un mensonge, mais bien un malentendu. Cela fait peut-être partie des tactiques utilisées par ceux qui s'opposent à nos mesures. La formule zéro-trois-trois s'applique à tout le monde. Tout le monde est visé, du premier ministre au Cabinet, aux députés en passant par les organismes gouvernementaux, les sociétés d'État, les juges, la GRC, jusqu'aux forces armées canadiennes et quiconque touche un chèque pour la prestation de services au gouvernement fédéral.

On essaie de faire croire, à tort, que nous nous sommes enrichis sur le dos des fonctionnaires, que nous refusons de consentir des augmentations salariales pour pouvoir engraisser nos portefeuilles.

Quiconque connaît la fonction publique du Canada et ses 390 000 employés sait qu'il existe des douzaines d'unités de négociation, chaque convention ayant une date d'expiration. La formule zéro-trois-trois s'applique à chacun d'entre eux, dès que la convention vient à échéance. Ce n'est qu'affaire de gros bon sens. Certains groupes préféreraient peut-être que l'échéance soit la même pour tous. Peut-être est-ce possible, mais je me demande si c'est souhaitable.

Nous devrions nous arrêter à cette solution pour voir si elle est nous convient. Cependant, je ne crois pas qu'elle soit pratique. Je sais qu'en tant que gouvernement, nous ne pouvons tolérer que cette grève se poursuive et qu'elle prive de services la population canadienne. Nous devons nous entendre pour mettre fin à la situation.

Prenons l'exemple des voyageurs à certains de nos plus grands aéroports. Nous avons réglé avec les contrôleurs aériens. Ils ont accepté la formule zéro-trois-trois. Or,